

Face à la guerre en Ukraine, intégrons maintenant les universités ukrainiennes au sein des universités européennes

Samuel Mayol

Dès le 4^{ème} jour de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a déclaré qu'elle était favorable à une adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne (UE).

« *À long terme, ils sont avec nous en fait. Ils sont des nôtres et nous les voulons avec nous* », a déclaré von der Leyen dans une interview à Euronews.

Par la voix de son président Volodymyr Zelensky, l'Ukraine vient de saisir à bras le corps cette perche tendue par la présidente de la Commission européenne, en demandant son rattachement « **sans délai** » à l'Union européenne.

Mais aussi généreuse soit-elle, cette main tendue de l'Union européenne à un pays envahi par son voisin soulève bon nombre de questions.

Outre le fait qu'intégrer un pays en guerre ait pour conséquence d'entrer en conflit direct avec la Russie, du fait de la clause de défense mutuelle des pays-membres de l'UE, cette décision n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît.

Il faudrait, en effet, trouver une sorte de procédure d'urgence, car le processus d'intégration habituel d'un nouveau pays à l'UE prend habituellement des années.

En revanche, dans le cadre de la construction actuelle des universités européennes (discours de la Sorbonne du président de la République du 26 septembre 2017), il est tout à fait envisageable de conclure des accords de partenariat immédiats avec les universités ukrainiennes et de favoriser ainsi, sous l'angle de l'éducation, de la recherche et de la science, l'intégration de l'Ukraine dans le projet européen.